

**Conseil d'établissement
École Baril
1^{er} octobre 2024
18h30 – Salon du personnel**

Présences :

Jocelyn Côté, directeur
Élaine Barrette, technicienne au service de garde
Amira Dhamani, éducatrice au service de garde
Lyne Lavigne, psychoéducatrice
Cécilia Lagarde, membre parent substitut
Julien Paradis, membre parent
Mathieu Lavoie, membre parent
Michèle Henrichon, enseignante
Alexandra Araujo- Acosta, enseignante
Claude Castonguay, membre parent
Steeve Chauvette, membre parent substitut
Stéphanie Tourville, membre parent
Catherine Pelletier, membre parent

1- Nomination d'une secrétaire

Claude se propose comme secrétaire. Il est proposé que ce rôle soit pris en alternance chaque rencontre.

2- Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé d'ajouter un point : 17.1 Présentation de la réglementation du Service de garde (Guide du parent)

L'ordre du jour est adopté.

3- Lecture et adoption du procès-verbal du 4 juin 2024

Le procès-verbal du 4 juin 2024 est adopté sans modification.

4- Formation obligatoire pour les nouveaux membres du CÉ et attestation de suivi

On informe les membres parent de suivre la formation obligatoire qui se trouve sur le site internet du ministère de l'Éducation : [Formation obligatoire pour les membres des conseils d'établissement | Gouvernement du Québec \(quebec.ca\)](https://www.quebec.ca/formation-obligatoire)

Mathieu partage que les capsules sont très intéressantes, elles clarifient bien le rôle du conseil d'établissement et guident l'implication des parents du conseil.

5- Déclaration d'intérêts

Tous.tes les membres du CÉ doivent signer la déclaration d'intérêts. Ceci assure que les membres agissent en toute transparence et, dans l'éventualité d'un possible conflit d'intérêt entre un.e membre et un point à traiter en CÉ, les membres soient au courant et les personnes concernées hors du processus décisionnel.

6- Nomination des officiers

6.1. Rôles de la présidence et de la vice-présidence

Les informations ont été envoyées préalablement par courriel sur les rôles de la présidence et vice-présidence. La présidence fait aussi le bilan de fin d'année du CÉ.

6.2. Nomination de la présidence

Il est proposé que Mathieu Lavoie soit président du conseil d'établissement de l'école Baril pour 2024-2025. Adopté à l'unanimité.

6.3. Nomination de la vice-présidence

Il est proposé que Claude Castonguay soit vice-présidente du conseil d'établissement de l'école Baril pour 2024-2025. Adopté à l'unanimité.

7- Nomination des représentants de la communauté

Les candidatures soumises sont le Centre communautaire Hochelaga et Je Passe Partout. L'École Baril collabore étroitement depuis plusieurs années avec les deux organismes. Leur présence au CÉ demeure très pertinente. Aucune autre candidature n'a été proposée. Il y a quelques années, le CÉ avait sollicité différents organismes du quartier, mais peu avait démontré un intérêt.

Le conseil d'établissement adopte à l'unanimité les deux candidatures des représentants de la communauté, soit le Centre communautaire Hochelaga et Je Passe Partout.

8- Règles de fonctionnement et de régie interne

Les règles de fonctionnement et de régie interne ont été envoyés par courriel à l'ensemble du CÉ. Les membres sont invité.e.s à en prendre connaissance.

9- Calendrier des CA du CSSDM

Le calendrier des rencontres de CA du CSSDM a été envoyé au CÉ par courriel.

10- Calendrier des rencontres du CÉ

Les rencontres du conseil d'établissement sont toujours les mardis, de 18h30 à 20h30. Les prochaines dates sont :

26 novembre 2024

18 février 2025

25 mars 2025

29 avril 2025

3 juin 2025

Le CÉ doit se rencontrer minimalement 5 fois durant l'année. Une rencontre supplémentaire est prévue dans l'éventualité où une rencontre est annulée.

11. Rapport annuel du CÉ 23-24

Le rapport annuel du CÉ 23-24 est adopté à l'unanimité.

La présidence se réfère aux procès-verbaux des rencontres pour rédiger le rapport annuel. Bien que ce ne soit pas une obligation, il demeure important qu'il y ait des informations sur les suivis, les enjeux discutés, les raisons sous-jacentes aux décisions prises lors des rencontres de CÉ dans les PV.

12. Budget annuel de fonctionnement du CÉ

Chaque année, le CÉ a un petit budget de quelques centaines de dollars. En 22-23, ce budget a été utilisé pour acheter des livres pour les parents. Gaëlle, parent impliquée à l'OPP, et Lyne sont actuellement en train d'organiser le fonctionnement pour les prêts de livres pour les parents avec le soutien de parents bénévoles.

Pour 23-24, une partie du budget a été utilisé pour acheter des fleurs pour remercier Audrey pour son implication au CÉ depuis plus de 6 ans.

Cette année, il est proposé d'acheter aussi des fleurs pour le départ de Marie-Claude pour un montant maximum de 75\$. Adopté à l'unanimité.

Une carte sera à signer au service de garde. Mathieu Lavoie se propose pour les achats et aller porter les fleurs.

Pour le reste du budget de fonctionnement, nous pourrons en parler à une rencontre ultérieure.

13. Projet éducatif 23-27

Un projet éducatif dure 4 ans. L'équipe-école se fixe un objectif pour cette durée et élabore les différents moyens à mettre en place. Pour arriver à cerner un objectif, une étude du quartier et

des enfants de l'école est faite afin d'Avoir un portrait global et bien cibler un objectif cohérent avec celui-ci.

Pour 23-24, la cible est d'augmenter le nombre d'élèves, en écriture, ayant un résultat égal ou supérieur à 70% (sans risque), de 66,7% à 72%. Voir le document envoyé préalablement.

Pour l'instant, l'école Baril a déjà atteint la cible fixée. L'école validera cela lors du 1^{er} bulletin de l'année 2024-2025. Si c'est toujours le cas, l'équipe école pourrait se fixer un nouvel objectif ou bonifier l'actuel. Afin de faire le suivi, le directeur partagera au CÉ des tableaux des données pour illustrer la situation à un temps donné comparativement à l'état de situation initial.

Un moyen, entre autres, mis en place pour stimuler l'intérêt et la compétence écriture chez les élèves est une formation donnée à l'ensemble du personnel de l'école Baril, en trois temps (novembre, janvier et printemps), financé par l'École Montréalaise. Cette formation outille davantage les enseignantes dans la façon de travailler la compétence écriture pour intéresser les enfants (ateliers d'écriture, cercles d'auteurs.trices).

De plus, la direction explique le changement sur le suivi en orthopédagogie auprès des enfants qui a eu une nette amélioration dans le suivi des enfants (maintenant : suivi intensif concentré auprès de des élèves qui sont à haut risque d'échec).

Mathieu souligne l'excellent travail de l'équipe-école et ce, malgré la grève de l'an dernier. Bravo, c'est impressionnant ce résultat!

Dès janvier 2026, l'équipe-école sera en train de réfléchir à un nouvel objectif pour 27-31.

Motion de félicitations de la part du directeur à l'ensemble de l'équipe-école : c'est une bénédiction de travailler à l'école Baril! L'équipe-école est stable, compétente et impliquée, le personnel de soutien est grandement de confiance, le service de garde est hors-pair.

14. Sorties à l'extérieur de l'école ne nécessitant pas de modifications à l'horaire ni de frais aux parents

Le CÉ doit approuver les sorties des élèves. Or, c'est difficile d'approuver les sorties à la carte. D'ailleurs, déjà plusieurs sorties ont été faites depuis le début de l'année. S'il fallait attendre l'approbation du CÉ pour chaque sortie, il y en aurait peu, car les délais sont souvent trop court.

Pour les sorties sans frais et qui ne changent pas l'horaire de l'école, il est proposé que le CÉ autorise d'office ces sorties. À chaque CÉ, la liste des sorties faites et prévues sera présentée.

Mathieu souligne l'importance de la flexibilité et des possibilités pour l'équipe-école de faire des sorties. Ça éveille le monde des possibles pour les enfants, leur plaisir, l'émerveillement, la découverte.

Le conseil d'établissement approuve l'ensemble des sorties des élèves ne nécessitant pas de modifications à l'horaire ni de frais aux parents. Adopté à l'unanimité.

Le CÉ adopte à l'unanimité la réglementation du Service de garde 2024-2025.

18. Organisme de Participation des Parents

L'OPP a demandé des dates pour des soirées cinéma : 10 octobre (n'aura finalement pas lieu), 3 décembre, 10 février. Il y aura aussi un marché de Noël le samedi 14 décembre. Nous attendons davantage de nouvelles pour les prochaines activités.

19. Demande d'approbation d'une campagne de financement

Michèle souhaite partir à nouveau une campagne de financement pour le Camp Vert 2025. Déjà, le soutien à l'action bénévole du député provincial de la circonscription a donné 500\$ pour le camp ainsi qu'un second 500\$ provenant de leur augmentation salariale de député (décision du parti de Québec Solidaire).

Le Conseil d'établissement approuve la demande de Michèle Henrichon pour démarrer une campagne de financement avec les élèves de sa classe afin de réaliser un Camp Vert au printemps 2025. Adopté à l'unanimité.

20. Varia

20.1. Souligner le départ de Marie-Claude : voir précédemment. Montant maximum 75\$. Le CÉ mandate Mathieu Lavoie.

20.2. Prochaine personne secrétaire le 26 novembre : Catherine prendra les notes à la prochaine rencontre.

Levée de séance : 20h29.


Président.


Directeur.